

## Fiche de présentation formation du BF4<sup>ème</sup> degré Disciplines natation course, natation synchronisée, plongeon, water-polo

### Présentation

Six niveaux de Brevets Fédéraux ont été créés en 2009, de l'assistant club au brevet fédéral 5, dans les quatre disciplines.

La Fédération française de natation a ainsi créé et développé sa propre filière fédérale d'encadrement en complémentarité et cohérence avec la réforme de la filière de formation du ministère en charge des sports.

Les titulaires du brevet fédéral 4<sup>ème</sup> degré "natation course" interviennent au sein d'un club de la Fédération française de natation. Ils sont chargés de l'entraînement d'une population de sportifs évoluant dans un système compétitif en natation course, water-polo, plongeon ou natation synchronisée. Ils ont vocation à encadrer une population de sportifs n'ayant pas encore atteint en "natation course" le plus haut niveau national senior.

Le titulaire du brevet fédéral 4<sup>ème</sup> degré obtient de droit, 3 UC sur 4 du Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (DEJEPS), spécialité perfectionnement sportif, mention natation course ou water-polo ou plongeon ou natation synchronisée. Ce diplôme, permet d'entraîner contre rémunération.

L'INFAN, organisme de formation de la Fédération Française de Natation, propose une formation BF4 exceptionnelle, de septembre 2014 à février 2015, suivie d'une formation à l'UC manquante (UC1) afin d'obtenir le DEJEPS<sup>1</sup> dans la discipline sportive.

### Calendrier de la formation

- ❖ Date limite d'inscription à la formation : vendredi 12 septembre 2014
- ❖ Vérification des exigences préalables à l'entrée en formation : vendredi 12 septembre 2014
- ❖ Tests de sélections : 15 septembre 2014
- ❖ Positionnement : 16 septembre 2014

#### **Nombre de regroupements :**

- Regroupement 1 : du 15 au 19 septembre 2014  
*Test de sélections, positionnement, + 3 jours de formation transversale (aux 4 spécialités)*
  - Regroupement 2 : du 29 septembre au 2 octobre 2014  
*4 jours de formation (spécialité)*
  - Regroupement 3 : du 12 au 14 novembre 2014  
*3 jours de formation transversale*
  - Regroupement 4 : du 24 au 27 novembre 2014  
*4 jours de formation spécialité*
  - Regroupement 5 : du 15 au 18 décembre 2014  
*4 jours de formation transversale*
  - Regroupement 6 : du 12 au 14 janvier 2015  
*3 jours de formation spécialité*
  - Regroupement 7 : du 19 au 23 janvier 2015  
*Stage en structure du PES*
  - Regroupement 8 : du 26 au 28 janvier 2015  
*2 jours de formation transversale + 1 journée d'évaluation*
- **Durée de la formation : 191 heures en centre de formation et 160 heures en structure d'alternance**

<sup>1</sup> Sous réserve d'habilitation du dossier porté par l'INFAN auprès de la DRJSCS Ile de France

## Volume horaire de la formation

**435 heures au total** réparties comme suit :

- 191 heures de face à face pédagogique et de pratique avec les formateurs dont 64 heures d'accompagnement individuel en centre de formation
- 84 heures de travail personnel
- 160 heures de formation en structure (alternance)

+ 6 heures de certification + élaboration d'un dossier

## Lieux de formation

Regroupement Discipline	1	2	3	4	5	6	7	8
<b>NC</b>	<b>INFAN</b>						<b>INSEP</b>	<b>INFAN</b>
<b>PI</b>								
<b>WP</b>							<b>A définir</b>	
<b>NS</b>							<b>ERFAN Centre</b>	

## Coût de la formation

**Coût pédagogique : 2 200 €/ stagiaire**

Tarif comprenant les coûts pédagogiques, les frais d'inscriptions aux épreuves de sélection, les frais forfaitaires de positionnement, les frais de certification et les frais pédagogiques.

Possibilité de prise en charge de la formation par les OPCA pour les éducateurs salariés.

A noter que, les stagiaires licenciés dans un club labellisé national ou international bénéficient d'une prise en charge totale des frais pédagogiques (3 stagiaires maximum/club labellisé). Pour plus d'informations, contacter l'INFAN.

## Vérification des exigences préalables à l'entrée en formation

Pour accéder à la formation, le stagiaire doit :

- Avoir 18 ans minimum\*
  - Être licencié à la Fédération Française de Natation
  - Être titulaire à minima du PSC 1 ou son équivalent
  - Être titulaire de l'ENF 1 - Sauv'nage (ou faire le test à l'entrée)
  - Satisfaire à un test de sécurité, sur une distance de 50 mètres (voir livret référentiel)
  - Être titulaire du BF 3 dans la discipline demandée ou du Brevet d'Etat d'Educateur Sportif 1er degré option "activités de la natation" (BEESAN) ou dans la mention demandée (BEES 1<sup>er</sup> degré) et également titulaire des titres d'évaluateur ENF 1, ENF 2 et ENF 3 (discipline demandée).
- **Justificatifs à fournir dans le dossier d'inscription**

\* Le stagiaire peut commencer la formation l'année de ses 18 ans (au 31/12), passer la certification, mais il ne sera diplômé qu'après sa date anniversaire. Si le stagiaire est mineur, contacter l'INFAN.

## Les épreuves de sélections

- Date : 15 septembre à 10 heures
- Lieu : INFAN – siège fédéral FFN
- Objectifs de l'épreuve : sélectionner les candidats qui présentent un profil permettant d'envisager leur réussite au diplôme.

Epreuve : Un écrit d'une heure

## Les modalités d'organisation du positionnement

- Date : 16 septembre à partir de 9 heures
- Lieu : INFAN – siège fédéral FFN
- Objectifs du positionnement : l'objectif du positionnement est de valoriser le parcours du stagiaire et ses compétences acquises afin de lui permettre de bénéficier d'éventuels allègements de formation ou de lui proposer une formation complémentaire. L'allègement des temps de formation en centre ne dispense pas d'évaluation certificative.

## Choix de la structure d'alternance pouvant accueillir un stagiaire

**160 h de formation en structure professionnelle** sont prévues entre chaque semaine de formation en centre.

### **Les critères des structures d'alternance :**

- Etre affilié FFN
- Etre agréé Ecole de Natation Française
- Etre labellisé formateur à minima OU structure PES OU solliciter une dérogation auprès du DTNa (stage PES/ Formateur en plus)

### **Niveau d'entraînement des structures de la FFN identifiées dans le PES :**

Le ou les groupes sur le(s)quels se déroule le stage en situation ont pour objectif l'entraînement significatif c'est-à-dire :

- Natation course :
  - niveau national de catégories d'âges
  - ou niveau National 2 et supérieur
  - ou classé dans les 160 premiers du classement national du Natathlon.
- Water-Polo :

<u>Water-polo féminin</u> :	<u>Water-polo masculin</u> :
- Nationale 2 ou supérieur	- Phase finale de Nationale 3
- Ou Critérium national junior	- Ou Nationale 2 et supérieure
	- Ou Critérium national 16 – 17 ans
- Natation Synchronisée :
  - niveau championnat de France N1 Elite
  - ou niveau championnat de France Nationale 2.
- Plongeon :
  - 1 plongeur de niveau des Championnats de France des jeunes ou de niveau des Championnats de France senior d'été ou de niveau coupe de France

## Le Tutorat

La personne assurant la fonction de tuteur, titulaire au moins du brevet fédéral 4ème degré natation course / water-polo / plongeon / natation synchronisée, possède une expérience confirmée, depuis au moins un an, à ce niveau d'encadrement et doit obligatoirement être majeure et être agréée par le conseiller technique régional responsable pédagogique de l'ERFAN et le Directeur Technique National.

Selon le contexte et les conditions de formation, le stagiaire pourra bénéficier de l'accompagnement de 2 tuteurs au maximum, chacun ayant une responsabilité dans un domaine de compétences différent.

**Un regroupement national des tuteurs sera organisé le 17 septembre 2014 à l'INFAN, de 10h00 à 17h00 afin de présenter la formation aux tuteurs et leur expliquer leurs rôles et missions.**

## Le processus d'évaluation de la formation

- 19 septembre 2014
- Exigences préalables à la mise en situation pédagogique Epreuve 1.
- Epreuve 2 : limite 28 sept 14
  - 18 décembre 2014
- Epreuve 4 du BF4 : choix de l'action de formation. *Evaluation* : formateurs
  - 1er janvier 2015
- Epreuve 1 du BF4 : dossier rendu par chaque stagiaire. *Evaluation* : formateurs
  - 28 janvier 2015
- Epreuve 2 du BF4 : test de sécurité + Entretien. *Evaluation* : formateurs
  - Epreuve 5 du BF4 : QCM ou questions courtes. *Evaluation* : formateurs
  - Février 2015
- Epreuve 3 du BF4 : séance pratique et entretien. *Evaluation* : formateurs + CTS local
  - Janvier / Février 2015
- Epreuve 4 du BF4 : action de formation. *Evaluation* : tuteur + formateurs ou CTS local

Les rattrapages des épreuves de certification non validées se dérouleront entre février et mars 2015

## Pour tout renseignement complémentaire, contacter l'INFAN :

**Jean Louis, MORIN** - coordinateur pédagogique de la formation BF4

Tél : 06 85 20 43 48 - Courriel : [jl.morin@ffnatation.fr](mailto:jl.morin@ffnatation.fr)

**Catherine ARRIBE** - Responsable Pédagogique et Administrative de l'INFAN

Tél : 01 41 83 87 64 - Courriel : [catherine.arrive@ffnatation.fr](mailto:catherine.arrive@ffnatation.fr)